

Quant à mon « goldenen Leben » (vie dorée), auquel fait allusion *l'Equipe*, vous pouvez les informer que les moindres sous que j'ai jamais possédés, je les ai gagnés par mon propre effort.

La déclaration faite par *Sport* dans son article, selon laquelle, pratiquement, l'amateurisme pur n'existe pas, même en Amérique, est absolument ridicule. Le sport, le véritable sport, ne peut et ne doit être qu'amateur. S'il ne l'est pas, il n'est qu'une branche de l'entreprise commerciale des divertissements et n'est plus du tout du sport. Oublie-t-on qu'Adhémar Ferreira da Silva, le sauteur brésilien, champion olympique du triple saut, a, pour conserver sa qualité d'amateur, refusé d'accepter la maison qu'on lui offrait pour sa famille (et dont, sans doute, il avait besoin)? Oublie-t-on que Knute Gleie, l'habile nageur (*breast and stroke*) danois, détenteur du record mondial, a perdu son titre de champion du Nord, pour s'être refusé à négliger ses études et son travail afin de s'entraîner en vue de cette compétition? A-t-on oublié que Jeannette Altwegg, championne olympique de patinage artistique, a refusé plusieurs propositions lucratives, attachant davantage d'importance à sa qualité d'amateur? Oublie-t-on que des milliers et des milliers d'autres, dans le monde entier, et en nombre toujours plus grand, considèrent que le sport est un jeu, et seulement un jeu, et prennent plaisir à leurs activités athlé-

tiques comme amateurs, sans demander pour cela des dédommagements spéciaux d'aucune nature?

Il semble de bon ton, aujourd'hui, dans le journalisme, de démolir plutôt que de construire. Si un banquier se soustrait à des poursuites judiciaires, la presse ne manque pas de s'emparer de l'affaire, mais jamais elle ne parle des 100 000 autres banquiers qui demeurent fidèles à leurs engagements. Si un amateur éminent devient professionnel on donne une large publicité à son cas, mais on ne juge pas intéressant de mentionner que 999 autres restent des amateurs.

Dans le sport, évidemment, il y a des tricheurs, comme dans tous les autres champs d'activité. Les organisations de sport amateur doivent s'en remettre à la bonne foi des autres, et ne disposent, malheureusement, ni d'une police, ni d'une armée pour les aider. Nos amis journalistes serviraient davantage la cause en découvrant et en révélant la malhonnêteté qu'en dépréciant les efforts de ceux qui essaient de maintenir le sport pur et propre.

Comme il le laisse entendre dans son article, *Sport* a en effet tout lieu de se méfier de l'origine de ces attaques outrageantes contre l'amateurisme, le code olympique et le C. I. O.

Votre tout dévoué,
(Signé) *Avery Brundage*.

Réponse à Monsieur Arnold Kaech

Directeur de l'Ecole fédérale suisse de gymnastique et de sport.

(Deutsche Uebersetzung: siehe Ende des Bulletins.)

J'ai lu avec énormément d'intérêt, je dirais même de plaisir, votre conférence sur la « Situation actuelle de l'éducation physique », parue dans le *Bulletin* N° 42 du C. I. O. Probablement parce que j'y retrouve la plupart des idées que je défends journellement, presque dans les mêmes termes! Les conclusions auxquelles une longue carrière de dirigeant de sports m'a amené correspondent aux vôtres et il est toujours agréable de se sentir en communauté d'idées avec une personnalité éminente.

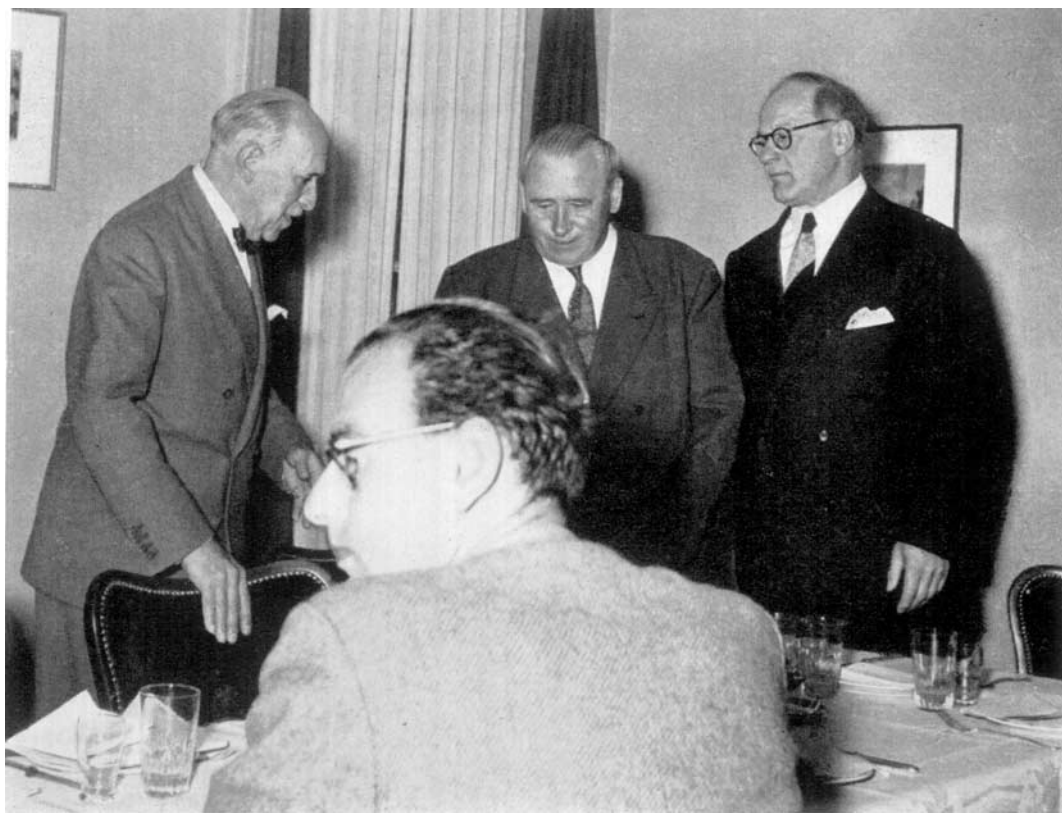
J'aurais probablement tenu, en tout cas, à vous le dire, si je n'avais été, d'autre part, tenté de vous écrire pour vous parler au contraire d'un point sur lequel je diffère un peu d'avis avec vous.

Vous semblez, si je comprends bien, mettre presque sur le même plan et vouloir condamner au même titre le sport professionnel et commercialisé et les grandes compétitions où seules peuvent encore se présenter les « vedettes ». C'est sur ce point que je ne vous suis pas complètement.

Non pas que je considère qu'il faille faire de la « politique des vedettes » un but, et que je ne m'aperçoive pas, comme vous, du danger que cela présente. Mais parce que je pense qu'elle n'est pas entièrement condamnable, comme l'est le sport professionnalisé. Comme vous, je constate en effet que les *grandes épreuves* ont tendance à n'être plus accessibles qu'à des êtres exceptionnels; la réflexion que vous avez entendue à un concours de ski est déjà réalité dans d'autres sports restés amateurs (le « concours hippique » devenu « jumping » par exemple). Mais je ne pense pas que ce soit un mal comparable au spectacle sportif commercialisé.

J'admets la « vedette » et la recherche de la vedette, et je la crois même nécessaire, à condition seulement (et là nous nous rencontrons de nouveau) que son utilisation ne soit pas un *but*, mais seulement un *moyen*!

J'admets aussi que certaines compétitions, rares et limitées, ne puissent plus réunir que des vedettes, car cela ne peut être dangereux s'il subsiste une majorité d'autres



LE PRÉSIDENT DU C. I. O. A FAIT UNE CONFÉRENCE DE PRESSE EN SEPTEMBRE 1953, A LAUSANNE

De g. à dr. debout: M. Angelo Bolanaki, membre du C. I. O. pour la Grèce; M. Marcel Henninger, président du Comité olympique suisse; M. Avery Brundage, président du C. I. O. Assis: M. Goldsmith, représentant de l'agence américaine « Associated Press ».

compétitions accessibles à tous. Que les Championnats olympiques et les Championnats du monde soient dans ce cas n'enlèvera pas l'intérêt de toutes les autres compétitions organisées toute l'année dans le monde entier.

Mais que chaque dimanche, dans tous les coins du pays, il n'y ait plus que des professionnels du football qui attirent la foule, là est le danger. Les professionnels tuent le sport, comme la mauvaise monnaie chasse la bonne, tandis que les vedettes exceptionnelles attirent vers le sport.

Ce qu'il ne faut pas, c'est que les dirigeants des sports portent tous leurs efforts sur la recherche de ces vedettes, ou leur création artificielle; ce qu'il ne faut pas, c'est que pour obtenir des résultats brillants acquis par un « cirque » de vedettes, on sacrifie à celui-ci tous les sportifs de second plan. Il faut que les vedettes servent d'agents de propagande, de modèle, de pôle d'attraction, pour la masse des hésitants; mais il faut

ensuite, ou parallèlement, porter ses efforts sur la formation de ceux-ci, sur le développement du sport en profondeur. Ce qui est condamnable, c'est l'athlète-fonctionnaire, mais pas l'athlète-phare... si j'ose m'exprimer ainsi.

Il est d'ailleurs probable que nous ne sommes pas très éloignés, même sur ce point. Ce qui, sans doute, nous sépare, c'est que vous êtes un éducateur et que je ne le suis pas!

Vous pensez que l'action des professeurs pourra être assez forte pour inciter la jeunesse à pratiquer le sport par amour de celui-ci, par désir de s'améliorer physiquement, par hygiène, comme on s'habitue à se laver les dents, ou à ne pas fumer! Je suis, moi, moins optimiste. J'ai peu de confiance dans les idéaux de la jeunesse moderne; je ne la crois pas désintéressée, ni enthousiaste, ni disciplinée; je ne crois pas, comme Jean-Jacques Rousseau, que l'homme naisse bon. Je considère au contraire que les jeunes s'affranchissent de plus en plus tôt de l'in-

fluence des pédagogues et qu'ils n'agissent que par passion et par intérêt. Ils iront au sport pour y briller comme la vedette qui les a émerveillés et non parce qu'ils y trouvent un moyen de s'améliorer. La victoire olympique d'un Reiff a amené à l'athlétisme belge plus de jeunes adeptes que mille conseils d'anciens!

La performance n'est donc pas, à mon sens, condamnable en soi-même, elle n'est pas un danger, à condition, comme je vous le disais

plus haut, qu'elle ne soit qu'un moyen et pas un but.

A nous autres « dirigeants » du sport à faire la différence et à essayer... de le diriger!

André - G. Popliment,

secrétaire général et président de la
Commission technique du Comité
olympique belge.

Faut-il maintenir le football au programme des Jeux olympiques?

La participation du football aux Jeux olympiques fait périodiquement l'objet de discussions, pour ne pas dire de polémiques. La question se pose au sein même du Comité international olympique où les avis sont à ce sujet partagés. D'un côté se rangent les partisans de l'allègement du programme général des Jeux olympiques et qui voudraient voir les sports d'équipes exclus de ce programme. Le football serait ainsi parmi les bannis. Mais sur quoi se base-t-on pour prétendre que les Jeux doivent être réservés aux sports individuels? Il nous semble au contraire que les sports d'équipes occupent dans le monde une place telle qu'elle justifie leur présence à cette vaste Exposition universelle du sport que constituent les Jeux olympiques¹.

Malgré tout le respect que nous professons à l'égard du désintéressement des dirigeants olympiques, nous ne croyons pas qu'ils soient indifférents aux questions d'ordre financier. Or, il n'est pas douteux que le tournoi olympique apporte à ce point de vue une contribution qui est loin d'être négligeable. Aussi croyons-nous que le football sera maintenu au programme des Jeux de Melbourne, en 1956, encore que l'Australie ne soit pas un pays très averti des choses du football.

Mais ce n'est pas sous cet angle que se pose véritablement le problème. En retraçant l'histoire du football aux Jeux, nous avons suffisamment insisté sur les anomalies des qualifications et sur la confusion qu'engendre dans les esprits la conquête d'un titre qui, qu'on le veuille ou non, est empreint d'une signification usurpée. Précisément pour ces raisons la seule question à trancher, en matière de football olympique, est celle de l'amateurisme. Nous sommes impatient et curieux de voir quelle solution lui sera donnée, quelque peu sceptique aussi.

Il y a deux ans, l'on a fait grand bruit sur les déclarations du maréchal Montgomery

disant, en substance, que le sport avait marqué une telle évolution dans le monde entier, que l'exclusion des professionnels aux Jeux olympiques ne se comprenait plus. Cette audacieuse offensive du maréchal n'a pas trouvé d'audience dans les milieux olympiques. Et il est bien évident qu'une telle proposition n'est pas près d'être prise en considération. Pour nous en tenir au seul football, nous ne croyons pas que l'admission pure et simple des équipes professionnelles au tournoi olympique soit souhaitable et recommandable. Tout d'abord ce deviendrait dans cette éventualité le Championnat du monde de football (dont nous allons parler tout à l'heure) et qu'organise tous les quatre ans la Fédération internationale de football entre deux Olympiades? Ce ne serait rien moins qu'un autre Championnat du monde que ce tournoi olympique ouvert aux professionnels. L'épreuve de la FIFA y perdrait de son importance et de sa signification. Au surplus, l'organisation d'une épreuve mondiale nécessite une préparation et une organisation qu'il serait difficile de renouveler tous les deux ans. D'autre part, la désignation de la nation chargée d'organiser, par délégation de la FIFA, le Championnat du monde, est faite par son congrès. Elle est soumise à un certain nombre de considérations propres au football. Les Jeux olympiques obéissent à d'autres conceptions. C'est une ville, et non une nation, que choisissent les dirigeants olympiques. Il y a là un ensemble de principes qui se heurteraient certainement. Enfin il est bien probable que la participation d'équipes professionnelles au tournoi olympique nécessiterait l'établissement d'un règlement où le chapitre des finances prévoirait des répartitions de recettes qui ne sont pas dans les habitudes et les traditions olympiques. Il n'est pas logique d'envisager que, sous prétexte d'olympisme, les fédérations de football abandonnent les préoccupations de ce genre.

N'insistons donc pas sur une éventualité aussi lointaine et aussi révolutionnaire que celle-là. Il reste que le tournoi olympique

¹ A la session du C. I. O. tenue à Mexico en avril 1953 il fut décidé qu'en principe les sports d'équipes ne seraient pas exclus des Jeux. Une décision finale sera prise à la session d'Athènes en mai 1954. *Réd.*